

Action 3 : Mettre en réseau les acteurs autour de la gestion et du partage de la ressource en eau

Référent de l'action : Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne.

Les éléments de diagnostic :

Dans la vallée de la Vanéra :

- Des prospections de terrain ont été menées.
- Des études, sur les besoins en eau et la ressource, ont été réalisées.
- Une association, l'association des canaux de la vallée de la Vanéra, a été créée.

L'objectif de l'action : aboutir à une entente entre les différents usagers pour la gestion et le partage de l'eau.

Animation prévue : organisation de rencontres entre les utilisateurs.

Acteurs ciblés : utilisateurs de la ressource dans la vallée : association des canaux de la vallée de la Vanéra, agriculteurs, SIVOM, association de pêche, les deux associations syndicales autorisées.

Projets :

- Mise en lien des différents acteurs, à travers l'association existante, par la mise en place d'une instance de concertation associée à l'organisation de journées de terrain.
- Rédaction et travail autour d'un protocole de gestion des canaux. Pour information, cette action est identifiée dans le plan d'actions 2019-2024 établi dans le cadre du plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) existant.

Moyen humain : recrutement d'un stagiaire basé à la Communauté de communes.

Durée de l'action : année 2025 et lien avec l'ACAP.

